

## RÉDACTION DES STATUTS

# À QUOI FAUT-IL PENSER ?

### VOLET 1 - IDENTITÉ

#### *Qui sommes-nous ?*

- Art.1 : Nom de l'association (obligatoire)
- Art.2 : Objet (obligatoire)
- Art.3 : Siège (obligatoire)
- Art.4 : Durée
- Art.5 : Affiliation

### VOLET 2 - COMPOSITION

#### *Qui peut en faire partie ? Comment et quels sont leurs droits ?*

- Art.6 : Catégories de membres
- Art.7 : Admission - Adhésion
- Art.8 : Radiation - Perte de qualité de membre

## STATUTS ASSOCIATIFS

Les 4 grands volets

### VOLET 3 - FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

#### *Comment je m'organise au quotidien ?*

- Art.9 : Conseil d'administration
  - Art.10 : Bureau - Vacance de poste
  - Art.11 : Moyens et ressources
  - Art.12 : Indemnités et défraiement
- NB : Penser à donner « le pouvoir d'agir » à l'instance dirigeante et ses membres*

### VOLET 4 - VIE DE L'ASSOCIATION

#### *Comment je fixe les règles et je prends les décisions ?*

- Art.13 : Assemblée générale ordinaire (AGO)
- Art.14 : Assemblée générale extraordinaire (AGE)
- Art.15 : Règlement intérieur
- Art.16 : Modifications des statuts
- Art.17 : Mise en sommeil et dissolution
- Art.18 : Libéralités

**NE PAS indiquer d'éléments susceptibles d'évoluer (montant des cotisations, noms de famille...)**

## VOLET 1 - IDENTITÉ

- Art.1 : Nom de l'association (obligatoire)
- Vérifier si déjà protégé (site INPI)
- Art.2 : Objet (obligatoire)
- Raison d'être de l'association
  - Préciser le « but » et pas seulement les « moyens d'action ». Par exemple, récolter des fonds pour les enfants malades (but) par l'organisation de concerts (moyen).
- Art.3 : Siège (obligatoire)
- Ne peut pas être juste une boîte postale
- Art.4 : Durée
- Limitée ou illimitée.
- Art.5 : Affiliation
- Conseillé par anticipation. Par exemple, l'association pourra s'affilier....

## VOLET 2 - COMPOSITION

*Qui peut en faire partie ? Comment et quels sont leurs droits ?*

- Art.6 : Catégories de membres
- Actifs, d'honneur... avec droit de vote ou juste voix consultative
- Art.7 : Admission – Adhésion
- Sur cotisation, simple bulletin d'adhésion... agréé par les instances...
- Art.8 : Radiation - Perte de qualité de membre
- Démission, décès, pour motif grave...

## VOLET 3 - FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

*Comment je m'organise au quotidien ?*

- Art.9 : Conseil d'administration ou collégial (ou rien) | **Soit 2 instances, soit au moins 1 des 2 instances et prévoir le cas de Vacance de poste**
- Art.10 : Bureau (ou rien)
- Penser à donner « le pouvoir d'agir » à l'instance dirigeante et à ses membres
- Art.11 : Moyens et ressources
- Cotisations, manifestations, subventions, ventes...
- Art.12 : Indemnités et défraiement
- Conseillé par anticipation en précisant « le cas échéant »

## VOLET 4 - VIE DE L'ASSOCIATION

*Comment je fixe les règles et je prends les décisions ?*

- Art.13 : Assemblée générale ordinaire (AGO)
- Qui la convoque ? Comment ? Quand ? Qui la compose ?
  - Comment sont prises les décisions ?
- Art.14 : Assemblée générale extraordinaire (AGE)
- Qui la convoque ? Comment ? Quand ? Qui la compose ?
  - Pour quels motifs ?
  - Comment sont prises les décisions ?
- Art.15 : Règlement intérieur
- Conseillé par anticipation en précisant « le cas échéant »
- Art.16 : Modifications des statuts
- Art.17 : Mise en sommeil et dissolution
- Art.18 Libéralités
- Uniquement si l'association peut recevoir des donations ou des legs (art.6 Loi 1901 + 3 ans d'ancienneté + relève du code 200 du CGI)

**Qui les décide ?**  
**Par qui et comment sont-elles approuvées ?**  
**Quelles règles de « Mise en sommeil » ?**  
**Vers qui l'actif restant sera-t-il dévolu ?**